

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



GRAMMONT – GRENET – VOLTAIRE – LODS

Mardi 29 mars 2022

Rouen et Sotteville-lès-Rouen s'engagent ensemble dans la démarche Territoire Zéro chômeur de longue durée !

Les conseils municipaux de Sotteville-lès-Rouen et de Rouen ont délibéré respectivement les 10 et 28 mars pour s'engager conjointement dans la démarche Territoire Zéro chômeur de longue durée. C'est la première étape de la candidature commune des deux communes en vue d'expérimenter le dispositif à l'échelle des quartiers Grammont (Rouen), Grenet-Voltaire et Lods (Sotteville-lès-Rouen).

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Luce PANE, Maire de Sotteville-lès-Rouen, Caroline DUTARTE, 1^{ère} Adjointe au Maire de Rouen en charge des Solidarités et Adeline POLLET, Adjointe à la Maire de Sotteville-lès-Rouen en charge des Solidarités : *« Contre le chômage de longue durée, tout n'a pas été essayé ! Nous partageons ce constat dressé par les nombreuses associations qui ont conçu et porté le concept 'Territoire Zéro chômeur de longue durée' au plan national. Suite à l'adhésion de la Métropole Rouen Normandie à ce dispositif en octobre 2020, nos deux communes ont fait le choix de travailler ensemble pour expérimenter le projet à l'échelle d'un quartier, qui regroupe 7500 habitants. L'objectif est ambitieux : montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire de proposer à tout chômeur de longue durée un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant des activités utiles, locales et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions... Ce projet a beaucoup de sens sur le plan social, économique, et humain. Nous sommes heureux de le porter ensemble. »*

Le chômage de longue durée n'est pas une fatalité car personne n'est inemployable. C'est sur la base de ce constat que l'association ATD Quart monde a imaginé le projet « territoire zéro chômeur de longue durée ».

Le principe est de développer et de financer des activités utiles, locales et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des acteurs du territoire. Ces emplois sont portés par des Entreprises à But d'Emploi (EBE) qui doivent embaucher des chômeurs de longue durée en CDI, rémunérés au SMIC et qui perçoivent en contrepartie une part des rémunérations des salariés. Cette prise en charge correspond au coût du chômage pour la société.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



GRAMMONT – GRENET – VOLTAIRE – LODS

L'expérimentation repose sur trois principes fondateurs auxquels les communes de Rouen et de Sotteville-lès-Rouen adhèrent pleinement :

- Personne n'est inemployable.
- Ce n'est pas l'argent qui manque puisque le coût du chômage de longue durée représente plus de 40 milliards d'euros par an pour l'État et les collectivités locales, soit 18 000 euros par an et par personne. Il s'agit de bien mobiliser une partie de ces fonds pour créer de l'activité supplémentaire dans les territoires.
- Ce n'est pas le travail qui manque, mais l'emploi, puisque, dans chaque territoire, il existe des besoins non satisfaits et des activités utiles à développer. Il y a des gisements insoupçonnés d'emplois...

En 2016, une proposition de loi a rendu possible l'expérimentation de ce projet sur plusieurs territoires. En 2020, une seconde proposition de loi a ouvert la possibilité d'un prolongement de cette expérimentation à 50 nouveaux territoires.

La Métropole Rouen Normandie a fait le choix de s'inscrire dans ce dispositif dès le mois d'octobre 2020 et elle accompagne depuis plusieurs communes du territoire intéressés par cette démarche.

Les Villes de Sotteville-lès-Rouen et de Rouen ont très vite souhaité travailler ensemble en vue de proposer l'expérimentation du dispositif à l'échelle des quartiers Voltaire-Grammont (3364 habitants), Grenet (2156 habitants) et Lods (1915 habitants). Il s'agit de quartiers, qui forment un territoire de vie, vécu comme tel par les habitants. Le vote des deux conseils municipaux est une nouvelle étape dans ce projet de candidature commune.

Une équipe-projet commune va se mettre en place. Son rôle sera de construire le projet avec dans un premier temps :

- La « fabrique du consensus » qui consiste à expliquer le projet et à mobiliser tous les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans la démarche : il est en effet indispensable qu'il soit porté par l'ensemble des élus, acteurs économiques et sociaux, associations et mis en débat au sein de la population la plus large possible pour valider la candidature du territoire au plein emploi volontaire.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



GRAMMONT – GRENET – VOLTAIRE – LODS

- La rencontre des personnes privées durablement d'emplois : il s'agit à ce stade de recenser leurs savoir-faire et leurs attentes. Trois questions leur sont posées : Qu'est-ce que vous savez faire ? Qu'est-ce que vous voulez faire ? Qu'est-ce que vous, futurs salariés, acceptez d'apprendre ? Une attention toute particulière est apportée aux personnes en situation d'exclusion qu'il faut parvenir à toucher.
- Le recensement des travaux utiles : il s'agit d'identifier précisément les besoins non satisfaits sur le territoire et présentés comme utiles par les acteurs locaux (habitants, entreprises, institutions...).

Contact presse Rouen :

Cabinet du Maire – Vanessa DAVID – presse@rouen.fr / 02 35 08 86 53

Contact presse Sotteville-Lès-Rouen :

Cabinet de la Maire – Clément MAITIA – c.maitia@sotteville-les-rouen.fr / 02 35 63 62 08